

Renaturation de l'Ardon – Tranche 2

Commune de Vaucelles-et-Beffecourt

Compte-rendu de la réunion de piquetage

17 septembre 2020

Lieu :	Départementale D65, 02000 Vaucelles-et-Beffecourt
--------	---------------------------------------------------

Maître d'ouvrage :	Maître d'œuvre :	Entreprises :
Syndicat du bassin versant de l'Ardon et de l'Ailette	Union des Syndicats d'aménagement et de gestion des milieux aquatiques	Lot 1 : FORETS & PAYSAGES

Nom, Prénom :	Organisme :	Présent	Excusé
LEBEL Béatrice	Présidente du syndicat de l'Ardon et de l'Ailette	✓	
LEBASTARD Jean-Luc	Vice-Président du syndicat de l'Ardon et de l'Ailette		✓
FRAISE Mathieu	Maire de la commune de Vaucelles-et-Beffecourt		✓
CALLAND Rosalie	Commune de Vaucelles-et-Beffecourt	✓	
GAILLARD Eric	Commune de Vaucelles-et-Beffecourt		✓
LAURENT Sébastien	Entreprise Forêts & Paysages	✓	
PETIT Davy	Entreprise Forêts & Paysages	✓	
FALCONNET Madisone	Agence de l'eau Seine-Normandie		✓
SIRON Anne	Région Hauts de France		✓
ALAVOINE Jean-François	Office Français de la Biodiversité		✓
FRIMIN David	Conservatoire d'espaces Naturels de Picardie		✓
TETU Christopher	Technicien du syndicat de l'Ardon et de l'Ailette	✓	
PERDEREAU Pascal	Technicien du syndicat de l'Ardon et de l'Ailette		✓
LARGET Jonathan	Union des syndicats de rivières	✓	

Cette réunion concerne les travaux de la Tranche 2 de renaturation de l'Ardon entrepris par le syndicat du bassin versant de l'Ardon et de l'Ailette sur la commune de Vaucelles-et-Beffecourt.

Ces travaux ont été confiés à l'entreprise FORETS & PAYSAGES (59).

SITUATION ACTUELLE :

Il y a plusieurs décennies, l'Ardon a entièrement été recalibré, conférant au cours d'eau un lit rectiligne aux écoulements homogènes et aux berges abruptes, peu favorables à la biodiversité.

En 2014, le syndicat a décidé d'entreprendre des travaux de reméandrage sur un tronçon test à la confluence entre l'Ardon et l'Ailette. Sur ce tronçon, après seulement quelques semaines, l'Ardon a retrouvé un aspect beaucoup plus naturel, avec une diversification de ses faciès d'écoulement et de ses habitats.

Au vu du succès rencontré, le syndicat a décidé d'être encore plus ambitieux en poursuivant ces travaux de reméandrage sur un linéaire beaucoup plus important. L'opération globale de reméandrage est prévue sur l'Ardon et une petite partie de l'Ailette sur un linéaire avoisinant les 7 km, afin que l'Ardon retrouve un caractère plus naturel sur la majeure partie de son cours.



Secteur à débroussailler dans le cadre de la tranche 2

OBJECTIFS ET DETAIL DES TRAVAUX :

Les principaux objectifs du projet sont les suivants :

- améliorer la qualité écologique du cours d'eau et de ses milieux connexes,
- diversifier les écoulements et les habitats,
- améliorer la ressource en eau à l'étiage,
- valoriser le patrimoine naturel,
- améliorer les potentialités piscicoles conformément au Plan Départemental pour la protection du milieu aquatique et de la gestion des ressources piscicoles
- préserver ce site sensible par une gestion adaptée,
- restaurer la continuité latérale en favorisant le débordement du cours d'eau et en créant une annexe hydraulique.

Les travaux consistent à :

- gérer préalablement la végétation
- créer un nouveau lit par déblais/remblais sur un linéaire d'environ 500 m
- combler l'ancien lit par déblais/remblais sur un linéaire d'environ 400 m
- prolonger un fossé existant sur environ 160 m
- créer une annexe hydraulique, jouant le rôle de frayère à brochets, d'environ 1 000m²

- mettre en place des banquettes par déblais/remblais sur environ 150m
- restaurer une ripisylve diversifiée
- mettre en place une passerelle piétonne

Le détail précis des travaux ainsi que les plans sont disponibles sur le site internet de l'Union des syndicats à l'adresse suivante : <http://www.union-des-syndicats.fr/Projetsencours/fiche/id/80>

AVANCEMENT DE L'ENTREPRISE :

- ***Terrassements du nouveau lit et mise en eau***

Les travaux de terrassements du nouveau lit de l'Ardon se sont achevés le vendredi 11 septembre 2020. Parallèlement, une pêche de sauvegarde à l'électricité de l'ancien tracé a été réalisée ce même jour par la fédération de pêche de l'Aisne, afin de permettre une ouverture totale du nouveau bras de l'Ardon.

Le nouveau tracé présente désormais un lit mineur sinueux et un gabarit adapté aux périodes d'étiages.



Nouveau tracé sinueux et écoulements diversifiés

- ***Création d'une frayère à brochets (annexe hydraulique)***

Afin de favoriser la reproduction du brochet, l'entreprise a réalisé une frayère en rive gauche du nouveau tracé de l'Ardon, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- « Platières » en pied ;
- Mise en place d'un chenal central préférentiel ;
- Surface : entre 500 et 1000 m² ;
- Pente des berges : 2/1 à 3/1.

Un chenal d'alimentation entre le nouveau tracé et la frayère a été créé. Cette communication est orientée vers l'aval afin d'éviter le comblement de la zone. Cet exutoire sera le chemin d'accès des géniteurs.

L'entreprise a également déplacé le bois mort en rive gauche de la frayère avec un ancrage en berge afin d'éviter tout départ en période de crue, conformément à la demande du maître d'œuvre.



Frayère à brochets



Bois mort ancré en berge

- **Aménagement d'une passerelle piétonne en bois**

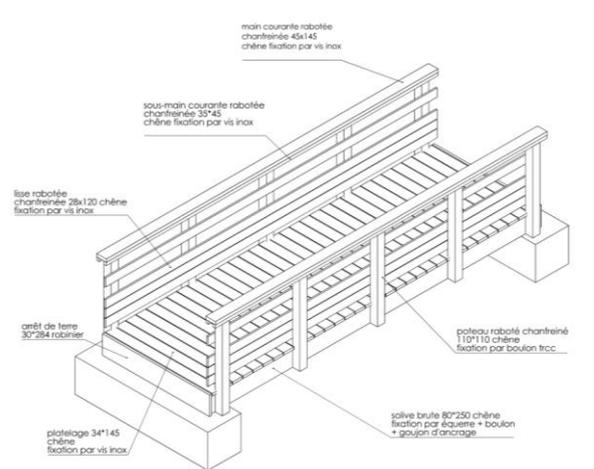
Une passerelle piétonne en bois a été mise en place sur le nouveau tracé pour des raisons d'entretien et d'accès à la parcelle. Les principales caractéristiques de celle-ci sont les suivantes :

- Largeur : 1.5 m ;
- Longueur : 5 ml ;
- Charge d'exploitation : 450kg/m² ;
- Garde-Corps normalisé NF-P01-012.

De plus, le platelage de la passerelle a été installé au niveau du terrain naturel conformément à la demande du maître d'œuvre.



Passerelle piétonne en bois



Caractéristiques techniques

- **Création de banquettes par déblais/remblais**

La terre issue de la frayère a été réutilisée pour créer des banquettes en amont et en aval du nouveau tracé, soit un total de 5 banquettes. Ce principe de « déblai/remblai » permet ainsi de reconstituer un lit d'étiage sinueux au sein du lit mineur actuel, améliorant et diversifiant les écoulements de l'Ardon.

La largeur du lit de plein bord a été conservée et le lit d'étiage a une largeur de surface comprise entre 2 et 3 m et une base de 1 à 1,5 m.

Chaque amorce de banquettes (partie amont) a été stabilisée par du géotextile coco (type H2M5). De plus, une recharge granulométrique a été réalisée (2-200 mm) pour protéger le pied de berge. Afin de garantir un bon ensemencement et une bonne implantation des hélophytes, le talutage des berges a été très soigné.



Lit d'étiage sinueux



Écoulements diversifiés

- ***Comblement de l'ancien tracé et reprise de l'annexe hydraulique***

L'ancien lit de l'Ardon a été remblayé intégralement de l'amont vers l'aval sur un linéaire d'environ 400m, jusqu'à l'érable piqueté avec l'entreprise afin de conserver une annexe hydraulique. Les berges de cette annexe ont été talutées en pente douce pour favoriser l'implantation des hélophytes et la fraie du brochet et ses espèces d'accompagnement.

Aucun apport de terre végétale n'a été réalisé.



Ancien tracé comblé



Annexe hydraulique avec berges en pente douce

- ***Gestion des fossés***

Les exutoires des différents fossés ont été prolongés et/ou aménagés de sorte à assurer leur connexion avec le nouveau tracé de l'Ardon.



Prolongement des fossés jusqu'au nouveau tracé de l'Ardon

- **Ensemencement**

Un ensemencement rustique des talus et des banquettes a été réalisé de façon progressive. La composition du mélange grainier est fonction des caractéristiques des berges.

- **Hélophytes**

Les hélophytes seront implantées prochainement, au niveau du pied de berge de chaque banquette.

REMARQUES, OBSERVATIONS :

Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le projet de renaturation de l'Ardon, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :

- Sébastien LAURENT – Entreprise Forêts & Paysages 07.76.01.80.28
- Jonathan LARGET / Geoffrey PACAUD – Union des syndicats 03.23.20.36.74
- Christopher TETU – technicien du syndicat de l'Ardon et de l'Ailette : 06.82.13.55.14

COUT ET FINANCEMENT

Le coût des travaux de la **tranche 2** est de **84 728,00 € H.T :**

La réalisation de ces travaux est possible grâce au soutien financier à hauteur de 80% HT de l'Agence de l'eau Seine Normandie et de 20% TTC de l'Union européenne avec le FEDER.



LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

Il s'agissait de la dernière réunion de chantier.

Le service technique,